



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conséquences de la hausse du prix du carburant sur les PME

Question au Gouvernement n° 1428

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE LA HAUSSE DU PRIX DU CARBURANT SUR LES PME

Mme la présidente . La parole est à M. Thierry Benoit.

M. Thierry Benoit . Au nom des députés du groupe Horizons, je tiens à vous remercier, madame la présidente, pour cette nouvelle importante pour notre pays que vous venez de nous communiquer et bien sûr je me réjouis de la libération de Cécile Kohler et de Jacques Paris, comme de leur retour parmi nous. À mon tour, je remercie les membres du gouvernement, plus particulièrement le ministre Jean-Noël Barrot, ainsi que la diplomatie française et toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont permis à nos deux compatriotes de retrouver aujourd'hui le sol français. *(Applaudissements sur les bancs des groupes HOR, EPR et Dem. – M. Jérôme Guedj applaudit également.)*

Après avoir réagi à cette bonne nouvelle, je vais raccourcir le reste de mon intervention, même si j'espère que Mme la présidente aura l'indulgence de m'accorder quelques secondes supplémentaires. Je veux interpeller le ministre de l'économie sur les conséquences du conflit au Moyen-Orient et de la crise qui s'y déroule. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, comme à chaque événement international d'ampleur, qu'il s'agisse du covid ou de la guerre en Ukraine, le secteur de l'énergie est particulièrement touché. *(Mme Sophia Chikirou s'exclame.)*

Deux questions concernant les conséquences de la hausse du prix des carburants pour les particuliers viennent d'être posées. Pour ma part, je tiens à relayer la parole de certains artisans et de certaines entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics, qui se plaignent du comportement de bénéficiaires – voire de profiteurs – de la crise. La DGCCRF et la DGFIP doivent être mobilisées contre celles et ceux qui tirent prétexte de la situation pour décider de hausses de tarifs inexplicables et inexplicables fragilisant les petites entreprises – TPE, PME ou PMI. Les grands groupes ont la surface financière nécessaire pour rester solides.

Il est urgent que le gouvernement et l'appareil d'État se concentrent sur la nécessaire correction à apporter au comportement des acteurs économiques qui abusent.

Mme Sophia Chikirou . Comme Total !

M. Thierry Benoit . En effet, pour un particulier, il y a pire que payer très cher son carburant pour se rendre au travail : c'est perdre son emploi parce que son entreprise a eu affaire à des profiteurs de crise. *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et

numérique . Je vous remercie pour cette question qui, contrairement à d'autres (*Exclamations sur les bancs des groupes RN et SOC*), met bien en perspective les conséquences pour le tissu entrepreneurial français d'une crise internationale à laquelle nous devons faire face ensemble. Nous devons nous assurer que les coûts de ce choc sont équitablement partagés.

Or, vous l'avez dit, les petites et moyennes entreprises du secteur du bâtiment sont en quelque sorte victimes d'une double peine. Non seulement elles sont exposées à la hausse du prix des carburants, comme nous tous, mais, de plus, elles sont souvent dans une position assez faible dans leurs négociations avec certains grands donneurs d'ordre, publics ou privés, qui ont tendance à exagérer un peu.

M. Manuel Bompard . Un peu ? On parle de 12 millions d'euros par jour...

M. Roland Lescure, ministre . Voilà comment nous faisons face au contexte. D'abord, nous rencontrons les filières concernées. Mon collègue Serge Papin, chargé des petites et des moyennes entreprises, retenu au Sénat, m'a chargé d'annoncer qu'il réunirait à nouveau la filière du bâtiment et des travaux publics dès cette semaine à Bercy pour évoquer avec elle les réponses à apporter à la situation.

Ensuite, nous nous assurons que les donneurs d'ordres, publics ou privés, payent rubis sur l'ongle leurs factures. Les sociétés qui s'estiment victimes d'abus doivent dans un premier temps contacter le médiateur des entreprises, que nous avons mobilisé, avant l'éventuelle intervention de la DGCCRF que vous avez évoquée.

Enfin, comme le premier ministre et la porte-parole du gouvernement l'ont dit, nous n'échapperons pas au cours des prochains mois à un débat, dans cet hémicycle, sur celles et ceux qui auraient profité plus que d'autres de cette crise, dont je répète qu'elle va coûter de l'argent à tout le monde.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1428

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 avril 2026